

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 10 février 2021 à 18h30

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par M. Pierre CROS
M. Didier CAYLA	X			
Mme Valérie CHABOT		X		Représentée par M. Pierre CROS
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS		X		Représentée par Mme Géraldine ESCANDE-COLIN
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE	X			
M. Cédric GARCIA			X	
M. Bernard GUERRERE		X		Représenté par M. Jean-François GUIBBERT
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE	X			
Mme Catherine LIMORTÉ		X		Représentée par M. Jean-Pierre PEREZ
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT		X		Représenté par M. Alain CARALP
M. Michel PEPOZ	X			
M. Jean-Pierre PEREZ	X			Désigné secrétaire de séance
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI	X			
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET		X		Représentée par M. Serge PESCE
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	29	7	1	

P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les élus dans la salle « François Mitterrand » de la commune de Cazouls-lès-Béziers à 18h30.

Il donne la parole à monsieur Anthony MIMOUNI, Commandant de la Compagnie de gendarmerie départementale de Béziers, pour une présentation de sa mission de Police de Sécurité au Quotidien (PSQ) lancée le 8 février 2018.

Suite à cette présentation, le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Jean-Pierre PEREZ (Vendres) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Le procès-verbal du 15 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

Décision n° DP_2020_060 :

Attribution d'une aide intercommunale aux entreprises dans le cadre du dispositif Fonds de solidarité Occitanie volet 2 bis, pour un montant total de 2 500 € ;

Décision n° DP_2020_061 :

Demande de subvention à la Région Occitanie pour l'achat d'un véhicule électrique pour le port du Chichoulet ;

Décision n° DP_2020_062 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 11 demandeurs, pour un montant total de 11 199 € ;

Décision n° DP_2020_063 :

Attribution d'une aide intercommunale aux entreprises dans le cadre du dispositif Fonds de solidarité Occitanie volet 2 bis, pour un montant total de 500 € ;

Décision n° DP_2020_064 :

Tarifs des redevances et de la plaisance de l'année 2021 du port du Chichoulet ;

Décision n° DP_2020_065 :

Demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour la mise en œuvre du Guichet Unique dans le cadre du service public de la rénovation énergétique (SPIRE) ;

Décision n° DP_2021_001 :

Signature de la convention de mise à disposition de matériel entre la Communauté de communes et les communes membres ;

Décision n° DP_2021_002 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 18 demandeurs, pour un montant total de 17 014 € ;

Décision n° DP_2021_003 :

Attribution de subventions intercommunales dans le cadre de l'opération façades 2018-2021, pour 3 demandeurs, pour un montant total de 12 153 € ;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. DÉLIBÉRATIONS

1	Délocalisation temporaire des séances du Conseil communautaire	21.001.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la délocalisation des prochaines séances du Conseil communautaire :

- du 16 mars 2021 à la salle « Esprit gare » de la commune de Maraussan,
- du 13 avril 2021 à la salle polyvalente de la commune de Lespignan.

2	Charte de partenariat entre la Communauté de communes La Domitienne et la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) de l'Hérault – Approbation et autorisation de signature	21.002.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la Charte de partenariat entre la Communauté de communes et la DDFiP de l'Hérault,
- autorise monsieur le Président à la signer.

3	Budget principal - Exercice 2021 - Attributions de compensation prévisionnelles 2021	21.003.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	29	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	5

S'abstiennent : Frédéric FABRE, Serge PESCE, Michel SANCHEZ, Martine SIGNOUREL, Brigitte SOULET (représentée par Serge PESCE).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve les montants prévisionnels suivants pour l'année 2021 :

Code INSEE	Communes	AC prévisionnelles 2021
34069	Cazouls-lès-Béziers	183 294,59 €
34081	Colombiers	430 945,82 €
34135	Lespignan	109 724,71 €
34148	Maraussan	72 292,51 €
34155	Maureilhan	242 700,69 €
34161	Montady	137 059,32 €
34183	Nissan Lez Enserune	289 057,00 €
34329	Vendres	786 316,44 €
	Total	2 251 391,08 €

4	Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés - Exercice 2021 - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables	21.004.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les admissions de créances en non-valeur suite à la demande de la Trésorerie de Capestang en date du 4 décembre 2020.

5	Désignation du représentant de la Communauté de communes La Domitienne au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Basse Vallée de l'Aude	21.005.1
---	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

Pour la désignation des représentants dans les organismes extérieurs, l'article L. 2121-21 du CGCT prévoit qu'il est procédé au scrutin secret, sauf si le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'organiser un scrutin public, ou s'il n'y a qu'un seul candidat, auquel cas la nomination prend effet immédiatement.

A l'unanimité, le Conseil communautaire approuve le vote au scrutin public.

A l'unanimité, le Conseil désigne en tant que représentant de la Communauté de communes La Domitienne au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Basse Vallée de l'Aude :

Représentant titulaire :

Alain CARALP.

6	Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein de la Société Publique Locale (SPL) Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) Occitanie	21.006.1
---	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	29	Pour :	35
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	1

Pour la désignation des représentants dans les organismes extérieurs, l'article L. 2121-21 du CGCT prévoit qu'il est procédé au scrutin secret, sauf si le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'organiser un scrutin public, ou s'il n'y a qu'un seul candidat, auquel cas la nomination prend effet immédiatement.

A l'unanimité, le Conseil communautaire approuve le vote au scrutin public.

S'abstient : Marlène PUCHE.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil désigne en tant que représentant de la Communauté de communes La Domitienne au sein de la Société Publique Locale (SPL) Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) Occitanie :

Représentant titulaire :

Serge PESCE.

7	Cession foncière au profit de SNCF Réseau – Approbation et autorisation de signature	21.007.2
----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la vente des parcelles AE 42 et 126, AH 46, 64, 76, 78, 89, 97, 112, 113, 252 et 286, en partie, pour une surface de 126 000 m² environ, au profit de SNCF Réseau et pour une indemnité forfaitaire et globale de 2 846 438,00 €.

8	Convention organisant le retour fiscal des 80% de Contribution Économique Territoriale (CET) générée par le PRAE Pierre Paul Riquet – Approbation et autorisation de signature	21.008.2
----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le projet de convention organisant le retour fiscal des 80% de CET générée par le Parc Régional d'Activités Économiques (PRAE) Pierre-Paul Riquet,
- autorise monsieur le Président à le signer.

9	Modification des statuts de la régie dotée de la seule autonomie financière du Port départemental Vendres en Domitienne « Le Chichoulet » – Avenant n°7 – Précision des modalités de règlement des redevances annuelles des contrats d'amarrage par les usagers	21.009.2
----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-Pierre PEREZ.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la modification des statuts de la régie du port « Le Chichoulet » par avenant n°7, en amendant son article 17 relatif à la régie comptable.

10	Convention de mise à disposition de fourreaux de télécommunication avec l'opérateur Covage – Approbation et autorisation de signature	21.010.2
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- décide d'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications et le CG3P,
- adopte la convention avec l'opérateur Covage et convient de revaloriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

11	Contrat de partenariat avec la société PRINTERREA pour la collecte et le traitement des consommables d'impression usagés – Approbation et autorisation de signature	21.011.3
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le Contrat de partenariat avec la société PRINTERREA pour la collecte et le traitement des consommables d'impression usagés,
- autorise monsieur le Président à le signer.

12	Convention de passage sur le domaine privé pour la collecte des déchets ménagers et assimilés – Approbation et autorisation de signature	21.012.3
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention de passage sur le domaine privé pour la collecte des déchets ménagers et assimilés,
- autorise monsieur le Président à la signer.

13	Collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques - Approbation et autorisation de signature des conventions cadre avec OCAD3E et de la convention particulière avec ECOSYSTEM pour la période 2021-2026	21.013.3
----	---	-----------------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les conventions cadre avec OCAD3E et la convention particulière avec ECOSYSTEM pour la période 2021-2026,
- autorise monsieur le Président à signer ces 3 conventions.

14	Dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projet lancé par l'ADEME « Mobelus Acteurs » - Autorisation	21.014.3
----	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	29	Pour :	36
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil autorise monsieur le Président à déposer un dossier de candidature à l'appel à projet lancé par l'ADEME « Mobelus Acteurs ».

VI. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h10.

VII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 11 février 2021,

Le Président,




Alain CARALP